

Une politique ambitieuse de valorisation des Espaces naturels sensibles

L'Ain regorge d'espaces naturels exceptionnels, parfois très connus et fréquentés, parfois confidentiels pour le grand public. Conscient de ces richesses sur son territoire, le Département de l'Ain mène une politique ambitieuse de préservation et de valorisation de ce patrimoine naturel. Le « Plan Nature », adopté en 2016, définit notamment sa stratégie en matière de valorisation des Espaces naturels sensibles (ENS). Le Département ambitionne de labelliser 40 sites ENS d'ici à 2021. Ce label est une démarche de gestion et de mise en valeur des sites, visant à les préserver et à les faire connaître au public.

Plus d'infos : www.patrimoines.ain.fr

Sentier d'interprétation**“ Les méandres de l'Histoire...
Histoires de méandres ”****INAUGURATION**

Vendredi 29 septembre 2017

Serrières-de-Briord

Contact presse

Conseil départemental de l'Ain
Direction de la communication

Céline Moyne-Bressand

Tél. 04 74 22 98 33

celine.moyne-bressand@ain.fr

www.ain.fr



Conscient des nombreuses richesses de son territoire, le Département de l'Ain porte une politique ambitieuse de préservation et de valorisation des espaces naturels sensibles (E.N.S.). Sur la commune de Serrières-de-Briord, les anciens méandres sont de vastes marais issus des vagabondages du Rhône. Ils sont remarquables pour leur biodiversité.

Pour préserver ce site, le Conservatoire d'espaces naturels, gestionnaire du site pour le compte du Département, a mis en place un plan d'action qui prévoit notamment sa valorisation auprès du public. Ainsi, un sentier d'interprétation vient de voir le jour et accompagne le visiteur dans la découverte de ces anciens méandres du Rhône.

« Les anciens méandres du Rhône à Serrières-de-Briord font partie des premiers sites labellisés espaces naturels sensibles par le Département. Ils constituent des zones humides remarquables aux richesses insoupçonnées liées à la fois à la nature des milieux et aux espèces patrimoniales de faune et de flore qui sont présentes ».

Véronique Baude

Vice-présidente du Département de l'Ain chargée du tourisme, du développement durable, de l'environnement et du patrimoine naturel

LES ANCIENS MÉANDRES DU RHÔNE, PREMIER SITE LABELLISÉ E.N.S. DANS L'AIN



Le Rhône a façonné la vallée et a changé plusieurs fois de lit. A Serrières-de-Briord, il a gravé dans le paysage deux anciens méandres. Un lac, de vastes marais et de luxuriantes forêts alluviales occupent aujourd'hui cet ancien lit du Rhône.

Ce site de 121,25 hectares est constitué de zones humides comprenant des milieux alluviaux issus des zones d'expansion du Rhône, il y a plusieurs siècles.

Une très grande diversité d'espèces végétales et animales s'y côtoient, dont de nombreuses sont protégées.

FAUNE : 15 espèces remarquables dont plusieurs espèces protégées (Castor, Libellule Agrion de Mercure, Tortue Cistude d'Europe)

FLORE : plus de 300 espèces dont 30 remarquables et 3 protégées (Gratiolle officinale, Renoncule langue, Cinéraire des Marais)

HABITATS : boisements alluviaux (aulnaies-frênaies, forêts mixtes de chênes, d'ormes et de frênes), milieux humides ouverts

Menacés d'embroussaillage et d'assèchement, suite à des modifications du régime hydrologique (création d'un plan d'eau, plantations de peupliers en grand nombre au détriment des forêts alluviales...), le Département de l'Ain a décidé de labelliser « Espace naturel sensible » (ENS) ces anciens méandres du Rhône. Cette labellisation a pour objectif de garantir la gestion de ce site naturel exceptionnel sur le long terme et de le valoriser auprès du public.

UN PARCOURS DE DÉCOUVERTE



Au départ de la base de loisirs du Point Vert, le sentier d'interprétation « Les méandres de l'Histoire... Histoires de méandres », d'une longueur de 950 mètres, dont 450 mètres accessibles aux personnes à mobilité réduite, se propose de retracer l'histoire des usages et de l'aménagement du Rhône au cours du temps.

Les piliers des panneaux permettent aux promeneurs de rendre compte de l'ampleur des crues qui ont eu lieu par le passé.

• **Montant de l'opération : 36 000 € TTC**

• **Financement :** Département de l'Ain, Compagnie Nationale du Rhône et Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse

• **Avec le soutien** de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Ministère de l'écologie, de la Commune de Serrières-de-Briord et du Rte (Réseau de transport d'électricité)

• **Maître d'ouvrage :** Conservatoire d'espaces naturels

La deuxième tranche du sentier est à l'étude et devrait se concrétiser en 2018. Il s'agira de 1 400 mètres supplémentaires de sentier au cœur du méandre auxquels s'ajouteront, en 2019, 4 500 mètres pour les randonneurs et les cyclistes reliant les grands points d'intérêt du site.

